

# Mobilisons-nous pour un accès équitable à l'eau : signons la pétition !

Depuis plusieurs années, Monsieur le maire et l'équipe municipale de Magny-les-Hameaux se mobilisent pour que l'agglomération de SQY, qui a la compétence, et les syndicats concernés, à qui elle délègue la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, mettent en place une tarification équitable de l'eau.



**Mobilisons-nous !**

LE CONTRAT DE DISTRIBUTION DE L'EAU POUR LES 11 PROCHAINES ANNÉES N'EST PAS ENCORE SIGNÉ, IL EST TEMPS D'AGIR !

**PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT LE JEUDI 13 FÉVRIER - 19H**

**DEVANT L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

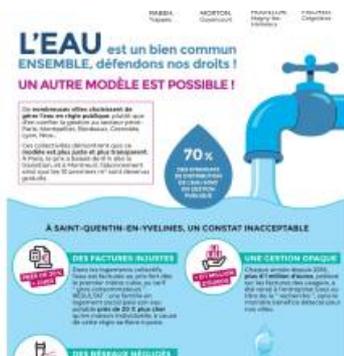
**SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE**

Des solutions qui ne pénalisent personne sont possibles :

- supprimer l'abonnement
- imposer un prix symbolique pour les premiers m3 d'eau, qui correspondent aux besoins vitaux des familles, puis mettre en place un prix progressif.

Préservons l'eau, notre bien commun !

Signons la pétition du collectif EAU et des Maires de Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Trappes et Coignières → <https://bit.ly/40FVtbM>



**L'EAU est un bien commun ENSEMBLE, défendons nos droits !**

**UN AUTRE MODÈLE EST POSSIBLE !**

Les collectivités doivent garantir à tous un accès à l'eau potable et à l'assainissement. À Paris, le prix à l'usage de 10 m<sup>3</sup> de l'eau est inférieur à 10 centimes TTC. C'est un modèle qui peut être copié.

**70%** des communes ont un prix à l'usage inférieur à 10 centimes TTC.

**À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, UN CONSTAT INACCEPTABLE**

**DES FACTURES INJUSTES**  
Sans les réglementer, les factures d'eau et d'assainissement sont trop élevées. Elles pénalisent les familles modestes et les personnes âgées.

**UNE GESTION OPAQUE**  
Chaque année depuis 2015, le prix de l'eau à Saint-Quentin-en-Yvelines a augmenté de 10%. Cette hausse n'est pas justifiée par une augmentation des coûts de production de l'eau.

**DES MÉTIERS MÉLIÉS**



Documents

[Mobilisons-nous pour un accès équitable à l'eau !](#)